



Le 24.01.2024

Mairie de
Clohars-Carnoët

LE POULDU-DOËLAN
Place Général de Gaulle
29360

**ATTESTATION D’AFFICHAGE DE L’ARRETEMUNICIPAL
N° ARR.2024-02 DU 19 JANVIER 2024**

Police municipale

Tél : 02.98.71.53.90

Fax : 02.98.71.59.83

police.municipale@clohars-carnoet.bzh

01/AA/2024

Nous Soussigné Laurent LENA, Brigadier chef principal de Police Municipale de la commune de Clohars-Carnoët, dûment assermenté par le tribunal d’Instance de Quimperlé.

Avons constaté, ce jour mercredi 24 janvier 2024, l’affichage au public de l’arrêté n°ARR.2024-02 en date du 19.01.2024 relatif à portant mise à la disposition du public de la demande de permis d’aménager n° 029 031 23 00005 relatif à la : « *remise en état (nivellement et nouveau revêtement) du GR 34 entre les lieux-dits Kerzellec et Saint-Julien et l’installation de deux tables et trois bancs* ».

L’affichage a été réalisé par les services techniques de la commune de Clohars-Carnoët sur le domaine public, aux accès du GR 34 suivants :

- Saint Julien - Angle Nord-Est de la parcelle cadastrée sous le numéro AH 295
- Kerzellec – Angle Nord-Ouest de la parcelle cadastrée sous le numéro IA 242
Angle Sud de la parcelle cadastrée sous le numéro IA 200

Cet affichage perdurera le temps nécessaire prévu dans le code de l’urbanisme concernant ce type d’aménagement.

Le Brigadier chef principale de police municipale
Laurent LENA



VILLE DE NATURE & DE CULTURE

Téléphone : 02 98 71 53 90

Internet : www.clohars-carnoet.fr - E-mail : mairie@clohars-carnoet.bzh